



L'Hôpital vétérinaire Prévost de nouveau dans la course!

Êtes-vous amateur de courses et de sensations fortes? Aimez-vous les chiens et la nature?

Les 21 et 22 février 2004 aura lieu la Classique de traîneaux à chiens de la vallée de Saint-Sauveur, parrainée par le Groupe Investors. C'est une course qui réunira pour sa troisième édition environ 600 chiens provenant d'attelages de partout en Amérique du Nord. Le départ de la course se fera à la gare de Piedmont et empruntera le parc linéaire jusqu'à Prévost, pour ensuite revenir à son point de départ après un trajet à travers champs.

L'Hôpital vétérinaire Prévost a encore été approché pour assurer la surveillance vétérinaire de la course et le service d'urgence. Nous serons donc présents sur place les deux journées de la course afin de nous assurer de l'état de santé des chiens en piste et pour leur porter secours au besoin. Les courses de traîneaux à chiens sont très populaires depuis de nombreuses années, et les équipes qui se feront compétition sont censées être formées de véritables chiens-athlètes dirigés par des gens d'expérience qui ont à cœur la santé de leurs animaux.

Un attelage est composé d'un nombre variable de chiens, généralement de 8 à 16, dirigé par une personne sur le traîneau que l'on nomme le "musher". Ce dernier décide du départ et de l'arrêt, ainsi que de l'équilibre et de la vitesse du traîneau dans les courbes et les pentes. En effet, si ce n'était que des chiens, le traîneau filerait toujours à très vive allure et ne s'arrêterait qu'en cas d'accident ou à l'épuisement de ses équipiers!!! Chaque attelage de chien comprend un chien de tête, dit "leader" qui mène tous les autres. Les chiens de traîneau sont issus de différentes races telles le Husky sibérien ou le Malamute d'Alaska. Ce sont des chiens de taille moyenne, très forts et résistants qui peuvent endurer un travail intense pendant plusieurs heures dans des conditions climatiques hivernales. Ils sont donc très bien nourris et entraînés pour pouvoir suivre la cadence.

La course de traîneau à chiens est très spectaculaire : au moment du départ, les chiens qui sont attelés tirent tellement fort sur l'attelage qu'un véhicule tout terrain est à peine suffisant pour le retenir, et leurs aboiements enthousiastes s'entendent de très loin... Inutile de dire que ces chiens vivent pour la course et qu'ils n'ont nul besoin d'être motivés!

La course de la vallée de Saint-Sauveur sera donc un endroit idéal pour venir contempler ces chiens en pleine action dans le cadre enchanteur des Laurentides. Ce sera aussi une occasion de venir rencontrer notre équipe sur place : les vétérinaires et les techniciennes de notre hôpital seront là pour répondre à vos questions ou tout simplement pour piquer un brin de jasette!

Deux sites web intéressants sur le sujet : www.levillagedemusher.com

www.sleddogcentral.com

Surveillez également notre reportage photographique sur notre site www.hopitalveterinaire.com dès le mois de mars!

Dr Simon Lachance, mv

Le dépotoir de Ste-Sophie

Des événements difficiles à suivre!

Marc-André Morin

La gestion des déchets est déjà assez difficile à suivre; en lisant les journaux, on dirait même que c'est encore plus difficile. Voici quelques exemples d'informations publiées dans la même semaine.

Le Journal le Nord nous annonce une entente entre Cascade et Intersan avec la participation de Gaz Métro où on construirait un gazoduc de 13 km pour transporter les biogaz du dépotoir de Ste-Sophie jusqu'à l'usine de papier Cascade. Selon monsieur Hubert Bourque, vice-président d'Intersan «Personnellement c'est la meilleure nouvelle que j'ai eue à annoncer en 27 ans de carrière».

Selon L'Écho du Nord, Intersan pour- rait fournir Cascade en biogaz même

sans agrandir son site d'enfouissement. On y explique qu'Intersan souhaite augmenter sa production de biogaz afin de prolonger l'entente avec Cascade et offrir cette «énergie verte» à d'autres entreprises.

Dans le Journal Le Reflet du Lac, de Magog du 6 février on y annonce le départ de monsieur Bourque, vice-président d'Intersan. Selon M. Dussault, directeur des affaires publiques, une entente confidentielle est récemment intervenue entre le président d'Intersan, Dan Pio, et M. Bourque, pour négocier le départ de ce dernier. M. Dussault prend, en quelque sorte, la relève de M. Bourque. Difficile de savoir si son échec explique son départ, monsieur Dussault n'y croit pas.

Dans La Presse du 11 février, on y apprend que le dépotoir de Lachenaie, pourra être agrandi. Monsieur Mulcair accorde à la société BFI, un agrandissement de 6,3 millions de tonnes de déchets sur 5 ans, réduisant ainsi la demande initiale de BFI qui était de 40 millions de tonnes sur 25 ans.

Où veut-on nous amener? Où veut-on aller?

C'est pourtant assez simple, le biogaz ce n'est pas une solution, s'est un problème. Il faut essayer d'en produire le moins possible, préférablement chez nous, dans notre composteur. Le gaz carbonique qu'il dégage est absorbé par la végétation locale et le résidu de ce procédé sert d'engrais pour les jardins ou les plate-bandes. Le biogaz contient beaucoup d'humidité et de gaz carbonique, sa valeur calorifique est à peu près quatre fois moindre que celle du gaz naturel. Il doit être traité avant d'être acheminé, afin de réduire son volume excessif d'humidité et de gaz carbonique. Très souvent on doit envisager de le mêler à du gaz naturel

afin d'améliorer sa performance calorifique. Pourtant lorsqu'on doit disposer des biogaz, comme sur le site du dépotoir de Ste-Sophie, il peut être très intéressant d'y construire des serres. En effet, les serres demandent un apport en humidité et en gaz carbonique que leur apporte la combustion du biogaz. De plus, elles peuvent être implantées dans la zone agricole qui côtoie les sites d'enfouissements. Cela ne répondrait-il pas justement à la préoccupation de l'UPA qui s'inquiète de l'invasion des terres par des entreprises non agricoles. Si l'agrandissement du dépotoir de Ste-Sophie était refusé, que fera-t-on du gazoduc de 13 km de longueur lorsque le biogaz sera épuisé? Les serres ont un avantage, elles ont une durée de vie de 7 à 10 ans qui correspond à la durée de production de biogaz du site d'enfouissement. Le moulin à papier est là depuis 100 ans et pourrait développer une dépendance économique au biogaz et insister pour perpétuer l'enfouissement. Soyons vigilants, n'entrouvrons pas la porte en laissant construire ce gazoduc.

La retraite en bout de ligne :

1 800 463-5229

REER

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 \$.

BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h. Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec